

L'édition 2018 du concours « 100 jours pour entreprendre » est lancée !



Les inscriptions pour la 7^e édition du concours « 100 jours pour entreprendre » sont désormais ouvertes. L'enjeu ? Concrétiser l'envie d'entreprendre chez les jeunes de moins de 30 ans.

Pour la 7^e année consécutive, le concours « 100 jours pour entreprendre » invite les jeunes de 18 à 30 ans à concrétiser leur envie d'entreprendre. Lancé en 2012 par un mouvement d'entrepreneurs, l'appel à projets se déroule cette année encore sur une durée de 100 jours, du 15 janvier au 25 avril 2018.

Pour participer, il suffit de poster une vidéo sur la plate-forme dédiée à cet effet. L'enjeu ? Décrocher un maximum de votes pour faire partie des 40 candidats présélectionnés, pouvant présenter leur projet devant un jury de professionnels, qui désignera ensuite les 10 lauréats de l'année.

Des outils indispensables à gagner

À la clé, la « Boîte 100 jours », d'une valeur de 15 000 €. Véritable « kit » du jeune entrepreneur, elle offrira aux lauréats un soutien de taille pour les accompagner dans la création de leur future entreprise : un appui financier, un parrainage, une formation au crowdfunding, l'accès à des espaces de travail...

Enfin, cette nouvelle édition du concours ne manquera pas d'intégrer quelques nouveautés, telles que la création de 2 prix spéciaux (« Alimentation solidaire » et « Start-upeuse de l'année ») et la mise en place de 2 après-midis de formation, accessibles à tous les candidats.

Pour en savoir plus et participer à l'édition 2018 du prix « 100 jours pour entreprendre », rendez-vous sur : www.100journspourentreprendre.fr